

Réunion ONDPS du 27/09/11

Le projet de l'ONDPS est d'établir des cartes profession par profession amenant le plus de renseignements possibles avec un profil démographique et géographique, l'activité des praticiens, le mode d'exercice, les spécialités etc , de façon à faire des propositions de formation et d'orientation pour faire face aux besoins à terme.

Il est ce jour question des pharmaciens recensés à 1697 pharmaciens actifs en Auvergne dont :

- 76% soit 1276 en pharmacie d'officine,
- 10% soit 165 en secteur hospitalier public ou privé,
- 7% soit 123 en industrie pharmaceutique,
- 6% soit 92 en labo. d'analyses médicales,
- 3% soit 41 en autres secteurs.

Le numéris clausus reste stable en Auvergne depuis 2007. 70% des « formés » en Auvergne reste en Auvergne.

Les préconisations au plan national sont de préserver les ressources en pharmaciens d'officine, dont l'organisation et les missions sont appelées à évoluer. Diminuer le nombre d'internes dans la filière pharmacie afin de rétablir à terme la parité entre les pharmaciens et les médecins décidée dans le cadre de la réforme de la biologie médicale. Maintenir une orientation légèrement à la hausse pour la pharmacie hospitalière. Diminuer ou stabiliser le nombre de postes dans la filière innovation pharmaceutique et recherche.

Rendez-vous sur notre site www.onpp.fr – REPERES n° 17 de juillet 2011, à la page 5 : INTERVIEW de Pierre NIEMCZYNSKI sur l'ONDPS